

Rafteurs à sec...



DR

Pour les rafteurs, la patience sera nécessaire avant de pouvoir dévaler le Rhône...

Trois tronçons du Rhône, observés par un expert, doivent subir de nouveaux travaux. L'interdiction de naviguer sur le fleuve pourrait encore durer...

Christine Savioz - 05/05/2007

Le Matin

«Le Rhône n'est toujours pas ouvert à la navigation, jusqu'à nouvel avis», affirme Albert Fournier, le chef du service valaisan des cours d'eaux. Le mois dernier, le canton avait fait appel à un expert, spécialiste en canyoning et rafting, pour étudier les parcours possibles sur le Rhône (voir le Matin du 14 avril). L'homme devait particulièrement inspecter trois tronçons: Monthey-Lac Léman; Chippis-Saillon et Oberwald-Gluringen, afin d'assurer la sécurité des rafteurs. Depuis le 6 juillet 2001 - où une adolescente de 14 ans avait perdu la vie suite à un accident de radeau à Evionnaz (VS) -, le Valais se veut en effet plus vigilant. Sans l'aval de l'expert, pas de réouverture du Rhône.

Un segment bientôt ouvert!

Cependant, les démarches de sécurisation prennent du temps. «C'est difficile à dire quand on pourra rouvrir ces tronçons. Ce ne sera en tout cas pas avant un mois!», prédit Albert Fournier. Le spécialiste est venu inspecter les tronçons la semaine dernière. Mais, ses conclusions ne permettent pas encore de rouvrir le Rhône. «Le segment Monthey-Le Bouveret est quasiment bon; par contre, les deux autres tronçons doivent encore subir des travaux», révèle Pierre-Joseph Udry, chef du service de la navigation. Et les modifications à effectuer sont nombreuses. «Nous avons été surpris de la quantité de choses encore à faire», ajoute encore M. Fournier.

La nouvelle a refroidi Denys Roulin, gérant de la société Rhône Rafting - une entreprise qui propose du rafting le long du Rhône en Valais. «En tout, 800 personnes m'ont déjà fait une réservation. Je viens même de signer une offre pour une grande entreprise allemande qui veut organiser une sortie sur le Rhône à la fin mai. Je ne pourrai pas attendre au-delà du 25 mai, sinon c'est la faillite assurée!», souligne-t-il. Denys Roulin ajoute que «c'est incroyable que cela prenne autant de temps. L'an dernier, nous avons effectué la première descente le 28 avril déjà!» Seule consolation pour les amateurs de rafting: le service de la navigation peut désormais donner des autorisations ponctuelles sur le parcours Monthey-Le Bouveret.